Commune de Bormes-les-Mimosas(83)



Projet de requalification du site du Cap Blanc

Cahiers des Clauses Techniques et Particulières

Lot 4– Signalétique

Maitre d'Ouvrage et maîtrise d'œuvre : Conservatoire du Littoral

Assistant à maitrise d'ouvrage :

ALEP paysagistes
La Glaneuse, Avenue Philippe de Girard, 84160 Cadenet
Tél : 04 90 68 88 84 - contact@alep-paysage.com

Gestionnaire : Association Amicale des Propriétaires du Cap Bénat

1. Présentation du site

Le Conservatoire du littoral a bénéficié du transfert de propriété de près de 7 hectares d'anciens terrains militaires situés au Cap Blanc. Ce site, localisé en limite de zone résidentielle, abrite plusieurs ensembles bâtis témoignant de différentes périodes d'occupation militaire : un fortin du XIXe siècle ainsi qu'un ensemble de constructions plus hétérogènes datant du début du XXe siècle jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

Le site est accessible depuis la Route du Phare, située au cœur du lotissement privé du Cap Bénat.

Le site présente une forte sensibilité environnementale et paysagère, attestée par de nombreuses mesures de protection et d'inventaire, notamment au titre des ZNIEFF, du réseau Natura 2000 et du site inscrit. La zone marine adjacente est par ailleurs comprise dans l'aire d'adhésion du Parc national de Port-Cros.

Préalablement à toute intervention, le site a fait l'objet d'opérations de dépollution ainsi que d'une recherche de charges explosives sur une profondeur comprise entre 30 et 40 cm aux abords des bâtiments et des principaux cheminements.

Le Cap Blanc se compose de deux secteurs distincts :

- Le fortin, également désigné dans les sources historiques sous les appellations de « tour crénelée » ou de « tour-réduit », constitue l'élément patrimonial emblématique de la partie basse du site. Ce secteur comprend également plusieurs ouvrages militaires associés datant de la Seconde Guerre mondiale, dont la cuve radar Seetakt FuMO 2, ainsi qu'un ancien poste de tir maçonné et divers aménagements annexes,
- La partie haute est desservie par un réseau de sentiers permettant d'accéder aux vestiges du complexe militaire édifié au cours de la première moitié du XXe siècle. Elle accueille notamment un poste de direction de tir (PDT), plusieurs postes de tir (PT1 à PT4) ainsi que diverses constructions annexes destinées à l'hébergement, au stockage ou au fonctionnement des installations militaires.

Une première phase d'intervention a été engagée en 2025 afin de traiter les enjeux les plus urgents du site. Ces travaux ont notamment porté sur :

- La préservation du patrimoine naturel floristique,
- Le nettoyage du site et certaines démolitions,
- La mise en sécurité du bunker et de la partie nord du site,
- Les premières opérations de valorisation du fortin



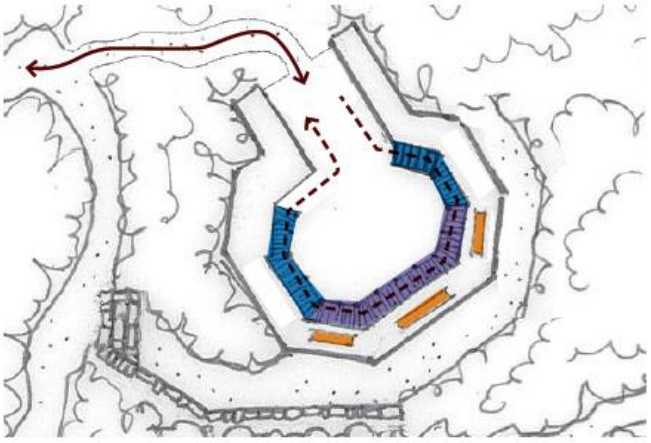
2. Présentation de la cuve radar

La cuve radar Seetakt FuMO 2 constitue l'un des principaux vestiges militaires conservés sur la partie sud du Cap Blanc.

Construite durant la Seconde Guerre mondiale, probablement en 1941, elle accueillait un radar allemand destiné à la surveillance des approches maritimes et aériennes. Implantée sur un promontoire rocheux dominant la mer, elle bénéficie d'une situation exceptionnelle offrant des vues panoramiques sur le littoral et les îles d'Hyères.

L'ouvrage présente un plan polygonal irrégulier de forme globalement octogonale. Il est construit en maçonnerie de pierres locales liées au mortier et conserve aujourd'hui l'essentiel de ses caractéristiques architecturales.

Compte tenu de son intérêt historique, patrimonial et paysager, la cuve radar est conservée dans le cadre du projet. Les travaux réalisés dans les autres lots prévoient sa conservation ainsi que l'aménagement d'un belvédère intégré permettant au public de découvrir à la fois l'histoire militaire du site et les paysages littoraux environnants. Le présent marché s'inscrit dans la continuité de cette démarche et vise à accompagner la découverte et la compréhension du site à travers la mise en place de dispositifs de médiation et de signalétique.



Sens de découverte de la cuve :

Déambulation autour de la cuve.

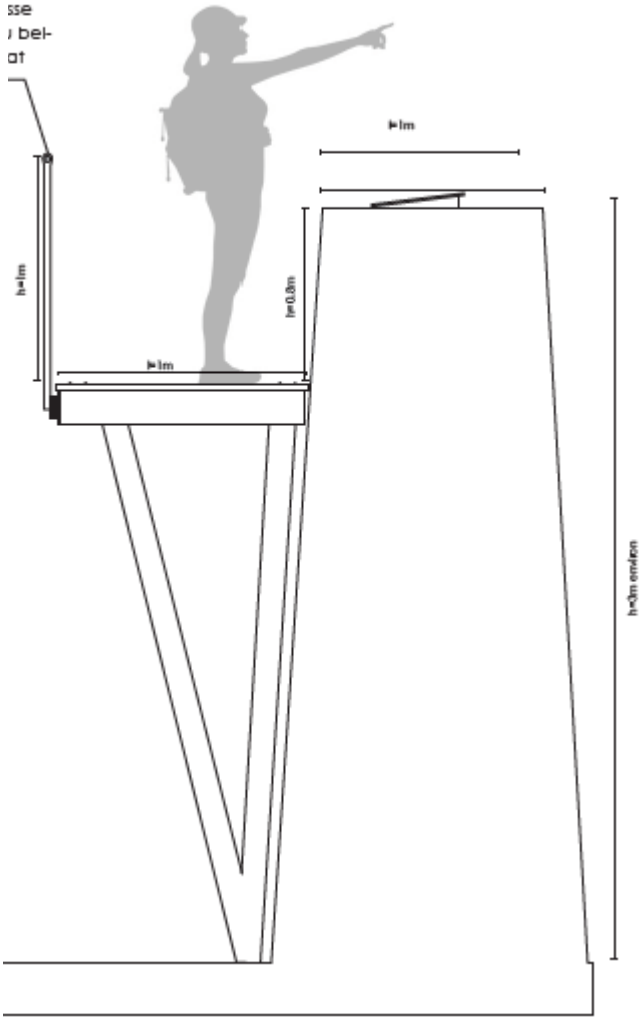
Accès par l'ouverture principale de la cuve à l'Ouest.

Le parcours permet une découverte extérieur - intérieur du bâtiment.

Escalier à dimensionner

Passerelle à dimensionner

Lutrin - signalétique



3. Objectifs de la mise en valeur et de la médiation

Le projet de valorisation du Cap Blanc vise à accompagner la découverte du site à travers des dispositifs de médiation permettant de révéler à la fois son histoire militaire, ses qualités paysagères et les enjeux de préservation qui lui sont associés.

La signalétique devra permettre :

- De faciliter la compréhension de l'histoire militaire du site,
- D'expliquer le rôle stratégique du Cap Blanc et le fonctionnement de la cuve radar ,
- De mettre en valeur les panoramas et les éléments remarquables du paysage,
- D'accompagner le parcours de découverte du public,
- De proposer une lecture accessible à un large public tout en garantissant une qualité graphique adaptée à la sensibilité patrimoniale du site.

Les dispositifs devront rechercher un équilibre entre qualité pédagogique, sobriété graphique et intégration paysagère.

4. Consistance de la prestation

Les travaux du présent lot comprennent notamment :

- La fourniture d'échantillons des matériaux, finitions et procédés d'impression proposés,
- La réalisation de la conception graphique des supports,
- La réalisation des maquettes et bons à tirer (bat),
- La fourniture des matériaux nécessaires à l'exécution des ouvrages,
- La fabrication en atelier des dispositifs de médiation,
- La fourniture des systèmes de fixation, accessoires et quincailleries nécessaires à leur parfaite mise en œuvre,
- Les traitements et protections des matériaux imposés par le présent cctp,
- Le transport à pied d'œuvre, le stockage et la manutention des ouvrages,
- Les percements, scellements, fixations et raccordements nécessaires à la pose,
- La pose et le réglage des ouvrages,
- La protection des ouvrages jusqu'à la réception des travaux,
- Le nettoyage des ouvrages et des emprises en fin de chantier,
- La fourniture des fiches techniques et garanties des matériaux mis en œuvre.

Les textes, photographies, documents historiques et éléments iconographiques seront fournis par la maîtrise d'ouvrage.

Le titulaire est réputé avoir pris connaissance des contraintes particulières du site, notamment son exposition aux embruns marins, aux vents violents et à une forte fréquentation du public.

Les prestations comprennent toutes les sujétions nécessaires à la parfaite exécution des ouvrages, même si celles-ci ne sont pas explicitement mentionnées dans le présent CCTP.

5. Caractéristique des lutrins

Le projet comprend la réalisation de trois lutrins de médiation implantés sur le couronnement de la cuve radar.

Dimensions : largeur 1200 x 300 mm

Compositions :
- Une face de lecture en aluminium thermolaqué d'épaisseur minimale 3 mm,
- Une structure porteuse en aluminium thermolaqué,
- L'ensemble des pièces d'assemblage et de fixation nécessaires à sa parfaite stabilité.

Les dispositifs seront conçus pour résister aux contraintes du milieu marin et aux conditions climatiques du site.

Impression et qualité graphique

L'impression sera réalisée en quadrichromie haute définition. Une attention particulière sera portée :
- A la lisibilité des textes,
- A la restitution des photographies,
- A la qualité des illustrations,
- A la cohérence graphique de l'ensemble des supports.

Finitions et protections

Les supports recevront :
- Un thermolaquage polyester cuit au four,
- Une protection anti-UV garantissant une tenue minimale de 10 ans en extérieur,
- Une protection anti-graffiti permettant le nettoyage des marquages sans altération des impressions,
- Une protection adaptée aux environnements soumis aux embruns marins.

Implantation et fixation

Les lutrins seront implantés sur le couronnement de la cuve radar aux emplacements définis par la maîtrise d'œuvre.

Les systèmes de fixation devront :

- Garantir la stabilité des ouvrages,
- Présenter une intégration discrète ;
- Permettre la maintenance ou le remplacement des dispositifs ;
- Limiter au strict nécessaire les interventions sur l'ouvrage existant.

Les propositions techniques du titulaire seront soumises à validation préalable de la maîtrise d'œuvre.

Echantillons et validation préalable

Avant toute fabrication, le titulaire remettra à la maîtrise d'ouvrage et à la maîtrise d'œuvre :

- Un échantillon des matériaux proposés,
- Un nuancier des teintes envisagées,
- Un échantillon des finitions et protections retenues,
- Un prototype ou échantillon représentatif du système de fixation,
- Les fiches techniques des matériaux et procédés d'impression.

La fabrication des dispositifs ne pourra être engagée qu'après validation écrite des échantillons et des bons à tirer (BAT) par la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre.

Le titulaire intégrera dans son offre l'ensemble des coûts liés à la réalisation et à la présentation de ces échantillons.